

Avis aux membres de l'ACIV Le 26 août 2009

Taxe de vente harmonisée (TVH) et vélos

Effet sur les consommateurs de vélos en Colombie-Britannique et en Ontario Ce que fait l'ACIV et ce que vous pouvez faire pour aider

La Colombie-Britannique et l'Ontario ont annoncé l'harmonisation de la taxe de vente provinciale et de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) d'ici 2010. La TVH aura pour effet d'éliminer les exemptions de taxe de vente existantes sur les vélos et les accessoires, ce qui augmentera le prix des vélos de 7 % pour les consommateurs de la Colombie-Britannique et de 8 % pour ceux de l'Ontario.

L'Association canadienne de l'industrie du vélo (ACIV) travaille activement avec les gouvernements de la Colombie-Britannique et de l'Ontario pour qu'ils mettent en place une politique de compensation favorisant l'investissement dans les industries du vélo de ces provinces ainsi que la croissance de ces industries, la réduction des coûts pour les consommateurs et l'augmentation de la pratique du cyclisme en général.

L'ACIV tiendra les membres au courant de ses progrès dans ces deux provinces durant les prochaines semaines en envoyant des avis aux membres de l'ACIV comme celui-ci par courrier électronique.

Colombie-Britannique

Le 9 mars 1981, le gouvernement de la Colombie-Britannique a éliminé la taxe de vente provinciale sur les vélos et les accessoires de cyclisme. Cette initiative était justifiée par le fait que la politique était en accord avec une société plus saine, plus tranquille et plus éconergétique.

En C.-B., le lancement d'une TVH se traduira par une véritable augmentation des taxes que paient les cyclistes de cette province sur le moyen de transport le plus écolo et le plus sain qui existe aujourd'hui, et ce dans une province où le taux de pratique du cyclisme, tant à des fins récréatives que de transport, compte parmi les plus élevés.

Une augmentation des taxes sur les vélos sapera le travail de près de trois décennies qui a fait de la C.-B. une énorme base de cyclistes actifs, le site de production de certaines des marques de vélos les plus branchées de la planète et le siège de certains des meilleurs magasins de vélos.

Ce que fait l'ACIV

Le 8 août dernier, l'ACIV a demandé à rencontrer l'honorable Colin Hansen, ministre des Finances. Voici ce que nous lui avons dit :

« Sans politique de compensation, l'application de la TVH en Colombie-Britannique aura pour effet d'accroître le prix des vélos et des accessoires de cyclisme de 7 %. En cette période où tous les ordres de gouvernement instaurent des stimulants économiques pour l'adoption de moyens de transport « verts », cela équivaldra à une hausse des taxes sur le moyen de transport le plus écolo et le plus sain qui soit. Cela fera régresser l'environnement et l'économie.

Les membres de notre industrie aimeraient vous rencontrer le plus tôt possible afin de discuter des politiques de compensation possibles pour maintenir l'allègement de la taxe sur les vélos et les accessoires de cyclisme, et ainsi maintenir une situation fiscale favorisant l'investissement dans l'industrie du vélo de la Colombie-Britannique ainsi que la croissance de cette industrie, la réduction des coûts pour les consommateurs et l'augmentation de la pratique du cyclisme en général. »

L'ACIV s'attend à rencontrer le ministre Hansen bientôt et convoquera les fournisseurs et détaillants de vélos spécialisés clés de la C.-B. à cette réunion.

Ce que vous pouvez faire

Si vous êtes un fournisseur, un détaillant de vélos spécialisés ou un cycliste de la C.-B., écrivez ou parlez à votre député à l'Assemblée législative, et écrivez au gouvernement de la C.-B. pour demander que l'allègement de la taxe sur les vélos, les pièces et les accessoires de cyclisme soit maintenu.

L'honorable Colin Hansen
Ministre des Finances
C.P. 9048, succursale PROV GOVT
Victoria BC V8W9E2
Canada
Fin.Minister@gov.bc.ca et Colin.Hansen.MLA@leg.bc.ca

L'honorable Shirley Bond
Ministre des Transports et de l'Infrastructure
C.P. 9055
Succursale Prov Govt
Victoria BC V8W9E2
Canada
Minister.Transportation@gov.bc.ca

Ontario

Le gouvernement de l'Ontario a instauré une exemption de taxe de vente au détail sur les vélos et l'équipement de protection connexe (« exemption de TVP sur les vélos ») en novembre 2007. Cet allègement devait expirer le 30 novembre 2008 mais a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2010 dans le cadre du budget provincial 2008. Cette exemption avait pour but d'encourager les Ontariens à rester en santé et à mener une vie active.

Plus grande province du Canada, l'Ontario est loin derrière les autres provinces comme le Québec et la Colombie-Britannique en termes de politique de cyclisme coordonnée, d'infrastructure de cyclisme (p. ex. pistes cyclables) et de mesures incitatives générales favorisant le cyclisme.

Depuis l'annonce du lancement de la TVH en Ontario, le gouvernement a indiqué qu'au lieu de l'allègement de la taxe de vente, il était prêt à élaborer un plan de cyclisme provincial à long terme dans le cadre duquel une partie de son budget d'investissement d'infrastructure de 1,2 milliard de dollars serait accordée à l'infrastructure de cyclisme en Ontario.

L'ACIV convient que compte tenu du manque d'infrastructure de cyclisme en Ontario, cette approche est la meilleure pour accroître le nombre de cyclistes et la fréquence d'utilisation du vélo en Ontario.

Ce que fait l'ACIV

Le 11 juin 2009, l'ACIV a écrit à l'honorable Dwight Duncan, ministre des Finances de l'Ontario. Voici ce que nous lui avons demandé :

- « Allocation directe de recettes fiscales provinciales à des projets d'infrastructure de cyclisme municipale (p. ex. pistes cyclables, casiers à bicyclette, etc.) ; et
- Allègement de l'impôt des sociétés du secteur privé qui engagent des dépenses en immobilisations liées au cyclisme (p. ex. installation de casiers à bicyclette, douches et autres commodités pour les cyclistes dans les entreprises de l'Ontario) et(ou) offre d'allocations de cyclisme aux employés (p. ex. bicyclettes, équipement de protection, vêtements de cyclisme, etc.)

Nous avons également mentionné que, compte tenu du manque d'investissement dans le cyclisme par l'Ontario,

« les investissements devraient être faits de façon systématique et rationnelle, par l'intermédiaire d'un organisme de cyclisme provincial similaire à Vélo Québec au Québec. »

Le principal argument de l'ACIV est que si des fonds sont alloués au cyclisme, ils doivent être dépensés de façon intelligente et gérés par un organisme approuvé par le provincial qui saura élaborer un plan d'investissement logique et consulter tous ceux qui pourraient être touchés par le plan ou en profiter.

La lettre au ministre Duncan peut être téléchargée à l'adresse suivante :

www.btac.org/about/advocacy/hst/030609_Dwight_Dunacn_HST.pdf

L'ACIV a eu plusieurs rencontres avec le ministère des Transports de l'Ontario depuis, et nous collaborerons de près avec le ministère lorsqu'il présentera une série de mesures favorisant le cyclisme en Ontario et les investissements nécessaires.

Ce que vous pouvez faire

Entre-temps, si vous êtes un fournisseur, un détaillant de vélos spécialisés ou un cycliste de l'Ontario, écrivez ou parlez au député provincial de votre localité et écrivez aux ministres de l'Ontario ci-dessous pour demander que le gouvernement de l'Ontario adopte un programme complet d'investissement dans le cyclisme en Ontario :

L'honorable Dwight Duncan
Ministre des Finances, ministre du Revenu et président du conseil d'administration / du Trésor
Édifice Frost S, 7^e étage
7 Queen's Park Cres
Toronto ON M7A1Y7
dduncan.mpp.co@liberal.ila.org

L'honorable Margaret Best
Ministre de la Promotion de la santé
18^e étage
777 rue Bay
Toronto ON M7A1S5
mbest.mpp.co@liberal.ola.org

L'honorable James Bradley
Ministre des Transports
Édifice Ferguson
3^e étage
77 rue Wellesley O
Toronto ON M7A1Z8
jbradley.mpp.co@liberal.ola.org

L'honorable Monique Smith
Ministre du Tourisme

Édifce Hearst
9^e étage
900 rue Bay
Toronto ON M7A2E1
monique.smith@ontario.ca

L'honorable George Smitherman
Ministre de l'Énergie et de l'Infrastructure, et vice-premier ministre
Édifce Hearst
4^e étage
900 rue Bay
Toronto ON M7A2E1
gsmitherman.mpp.co@liberal.ola.org

Quelques mots sur L'Association canadienne de l'industrie du vélo (ACIV) — L'Association canadienne de l'industrie du vélo (ACIV) est la voix nationale des cyclistes au Canada et la plaque tournante de l'industrie canadienne du vélo. L'ACIV fait des recommandations, crée des partenariats, promeut les échanges et le commerce, et cherche à unir les Canadiens pour les motiver et les inspirer à faire du vélo leur principal moyen de transport et principal loisir au Canada. Consultez www.btac.org pour de plus amples renseignements.